

PETR
Cœur des Hauts-de-France



TERRE
PICARDIE
Cœur des Hauts-de-France

Haute Somme
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
COMBLES - PÉRONNE - ROISEL



144 communes, 67 000 habitants

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU CŒUR DU TERRITOIRE

SYNTHÈSE DU PLAN D' ACTIONS DU PCAET

Le territoire du PETR Cœur des Hauts-de-France a décidé d'une stratégie à suivre afin de s'adapter au changement climatique et d'atténuer sa contribution à celui-ci. La mise en œuvre concrète de cette stratégie est faite grâce à un plan d'actions opérationnel, décliné en feuilles de route pour les Communautés de Communes. Ce plan d'actions est animé par le PETR et chaque Communauté de Communes, mais les actions peuvent être portées par des communes, des entreprises, des associations. Le plan d'actions du PCAET du territoire du PETR Cœur des Hauts-de-France se décompose en 17 actions.

DES AMBITIONS POUR 2050

Les objectifs du territoire du PETR

- | | | |
|--|-------|-------------------------------------|
| ① Réduire les consommations d'énergies | - 27% | de consommation d'énergie |
| ② Produire localement des énergies renouvelables | | |
| ③ Réduire les émissions de gaz à effet de serre | 100% | d'énergies renouvelables |
| ④ Améliorer la qualité de l'air et préserver la santé des habitants | | |
| ⑤ Stocker du carbone | - 50% | d'émissions de gaz à effet de serre |
| ⑥ Adapter le territoire aux événements climatiques et à leurs conséquences | 18% | des émissions de carbone stockées |



LES MOYENS NÉCESSAIRES POUR METTRE EN ŒUVRE ET RÉUSSIR CETTE STRATÉGIE

L'axe transversal présente plus spécifiquement les moyens nécessaires à l'application et au partage des 17 actions du Plan Climat, comme par exemple :

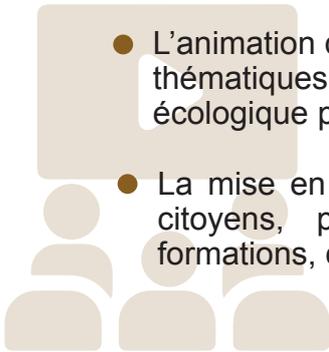
Gouvernance - *Piloter, suivre et évaluer le PCAET*

Communication/Sensibilisation - *Mobiliser et susciter l'intérêt de tous les publics sur la transition écologique*

Exemplarité - *Poursuivre une démarche d'exemplarité*

Quelques exemples :

- L'animation d'ateliers pour les scolaires CM1 ou CM2 autour des thématiques Climat Air Energie et la mise en place d'un défi écologique par établissement volontaire.
- La mise en place d'un réseau de bonnes pratiques, pour les citoyens, par l'organisation de conférence, ciné débat, formations, challenge, etc.



AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS ET RENDRE ATTRACTIF LE TERRITOIRE

L'axe 1 porte spécifiquement sur la qualité de vie des habitants du territoire. Ainsi, plusieurs actions sont dédiées à la réduction de la consommation d'énergie (et donc des factures) :

Habitat - *Réduire la dépendance énergétique de l'habitat*

Mobilité - *Développer la mobilité durable*

Consommation - *Favoriser une consommation locale et responsable*

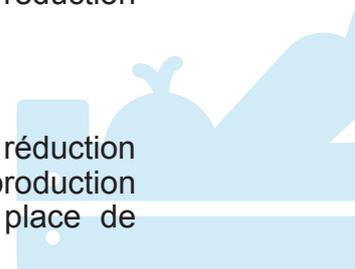
Déchets - *Développer la prévention et le recyclage des déchets*

Quelques exemples :

- Un accompagnement à la rénovation de l'habitat
- La création de pistes cyclables et d'espaces de télétravail permettant la réduction des déplacements en voiture



Cet axe porte également des actions encourageant le « manger local » et la réduction des déchets ménagers : mise à disposition de terrain permettant la production alimentaire, soutien aux commerces de producteurs locaux, mise en place de composteurs.



3

PRESERVER NOS RICHESSES ENVIRONNEMENTALES, FACTEUR DE TRANSITION ENERGETIQUE ET ECOLOGIQUE

L'axe 3 se concentre sur les caractéristiques naturelles du territoire et propose de préserver l'eau et la biodiversité notamment à travers les actions suivantes :

Urbanisme - Mettre en place une stratégie d'aménagement durable du territoire et économe en foncier

Eau - Garantir une ressource en eau en quantité et de qualité

Biodiversité - Préserver la biodiversité et valoriser nos richesses territoriales

Qualité de l'air - Améliorer la qualité de l'air intérieur

Canal Seine Nord Europe - Veiller à l'intégration environnementale, écologique et paysagère du CSNE

Quelques exemples :

- Développer la récupération et le stockage de l'eau de pluie sur les bâtiments, sachant qu'une capacité de 1m³ permet d'économiser 10 000 à 15 000 litres par an
- Lutter contre les espèces invasives et avoir une gestion écologique de la nature en ville (éco-pâturage, arbres fruitiers, fauchage tardif, etc.)

2

DYNAMISER L'ACTIVITE ECONOMIQUE DU TERRITOIRE PAR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

L'axe 2 correspond au monde économique. Afin de développer l'économie du territoire en accord avec les thématiques Climat Air Energie, certaines actions engagées sont les suivantes :

Agriculture - Massifier les pratiques agricoles durables adaptées au changement climatique

Economie résidentielle - Développer et soutenir une économie locale et durable

Industries - Encourager les entreprises vers une démarche en faveur du climat et de la qualité de l'air

Energies renouvelables - Soutenir la production d'énergies renouvelables et de récupération

Canal Seine Nord Europe - Tirer bénéfice du CSNE pour développer une économie durable et responsable

Quelques exemples :

- Accompagner les acteurs agricoles au changement de pratiques vers des systèmes plus économes et moins émissifs
- Revaloriser les centres bourgs sur le commerce locaux et de proximité
- Développer les EnR avec les acteurs agricoles, industriels, publics et citoyens

PCAET
4 axes
17 actions

POURQUOI SUIS-JE CONCERNÉ ?

Le plan climat touche le territoire et tous ceux qui y vivent, qui y travaillent, qui y étudient... Entreprises, associations, agriculteurs, citoyens, communes : tout le monde est concerné par le futur du territoire. Ce projet représente l'ensemble du territoire, chacun est invité à agir pour rendre cet avenir concret et réel. De nombreux acteurs, communes, entreprises, agissent déjà contre le changement climatique.



Liste d'acteurs non exhaustive

COMMENT AGIR ?

Chacun peut agir, dans son quotidien ou dans sa profession : en rénovant son logement, en utilisant moins sa voiture, en organisant la mobilité de ses employés, en mettant en place de nouvelles pratiques agricoles, en plantant de la végétation, en rénovant ses systèmes énergétiques, en installant des panneaux solaires en toiture, ...

Le but n'est pas forcément de tout transformer du jour au lendemain, mais que chacun puisse apporter au fur et à mesure sa ou ses pierres à l'édifice.



Faire du covoiturage une fois par semaine pour aller au travail permet un gain de 20% sur mes déplacements domicile – travail



Manger des produits locaux et de saison : les tomates de saison crues n'émettent que 0,51 kg CO2e/kg de produit contre 1,88 kg CO2e/kg de produit pour les tomates hors saison crues, soit plus de 3,5 fois plus



Couper les box internet et TV en dehors des heures de fonctionnement : une box allumée consomme 150 à 300 kWh/an, soit autant d'énergie qu'un grand réfrigérateur

PROCHAINES ÉTAPES

Le PETR Cœur des Hauts-de-France accompagne l'ensemble du territoire dans ses actions pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre et pour s'adapter aux conséquences du changement climatique.

Vous êtes invités à agir aussi au quotidien pour préserver votre environnement, pour aujourd'hui et pour les générations futures. Vous pouvez envoyer vos actions par mail à pcaet@coeurdeshautsdefrance.fr

